

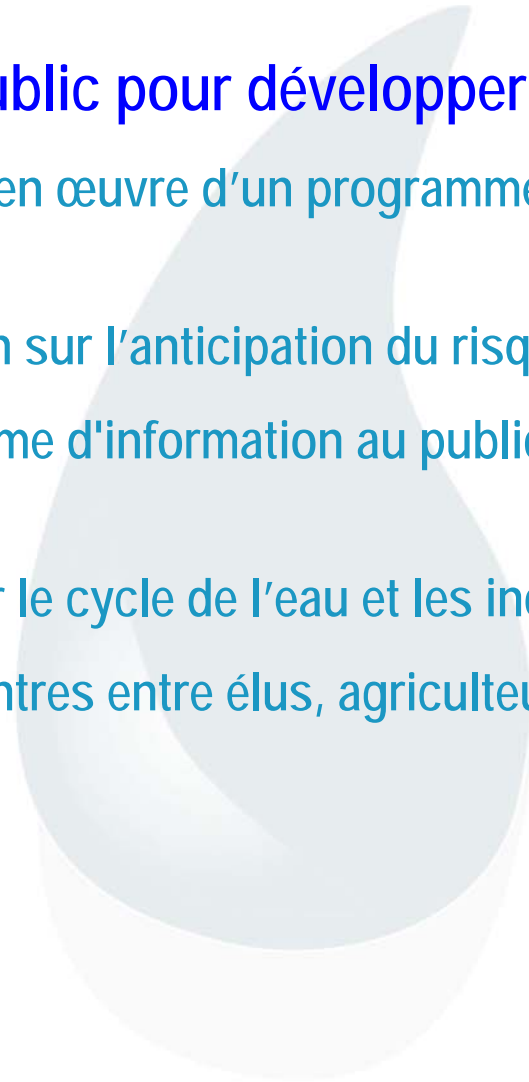
Retour d'expérience sur la Pointe de Caux

Stéphane Lemesle SMBV Pointe de Caux

Pascal Mallet CODAH

↪ Axe A : Informer le public pour développer la conscience du risque

- Etablissement et mise en œuvre d'un programme de pose de repères de crues historiques
- Plaque d'information sur l'anticipation du risque inondation
- Elaboration d'un système d'information au public sur le risque inondation par internet
- Exposition scolaire sur le cycle de l'eau et les inondations
- Organisation de rencontres entre élus, agriculteurs et associations d'inondés



1 - Etablissement et mise en oeuvre d'un programme de pose de repères de crues historiques

↳ Objectif : mettre en place un outil de lecture concret du risque, sur les bâtiments publics et les points remarquables des zones inondables, permettant d'entretenir la mémoire du risque au regard des migrations de population, du refus du risque, du sentiment du risque zéro et de l'érosion des souvenirs

▪ Elaboration :

- En interne par le SMBV à l'exception de quelque prestations
- 2 ans et demi
- Finalisation : décembre 2008
- Inauguration le 10 mars 2009

1 - Établissement et mise en oeuvre d'un programme de pose de repères de crues historiques

↳ Un programme élaboré en 8 étapes



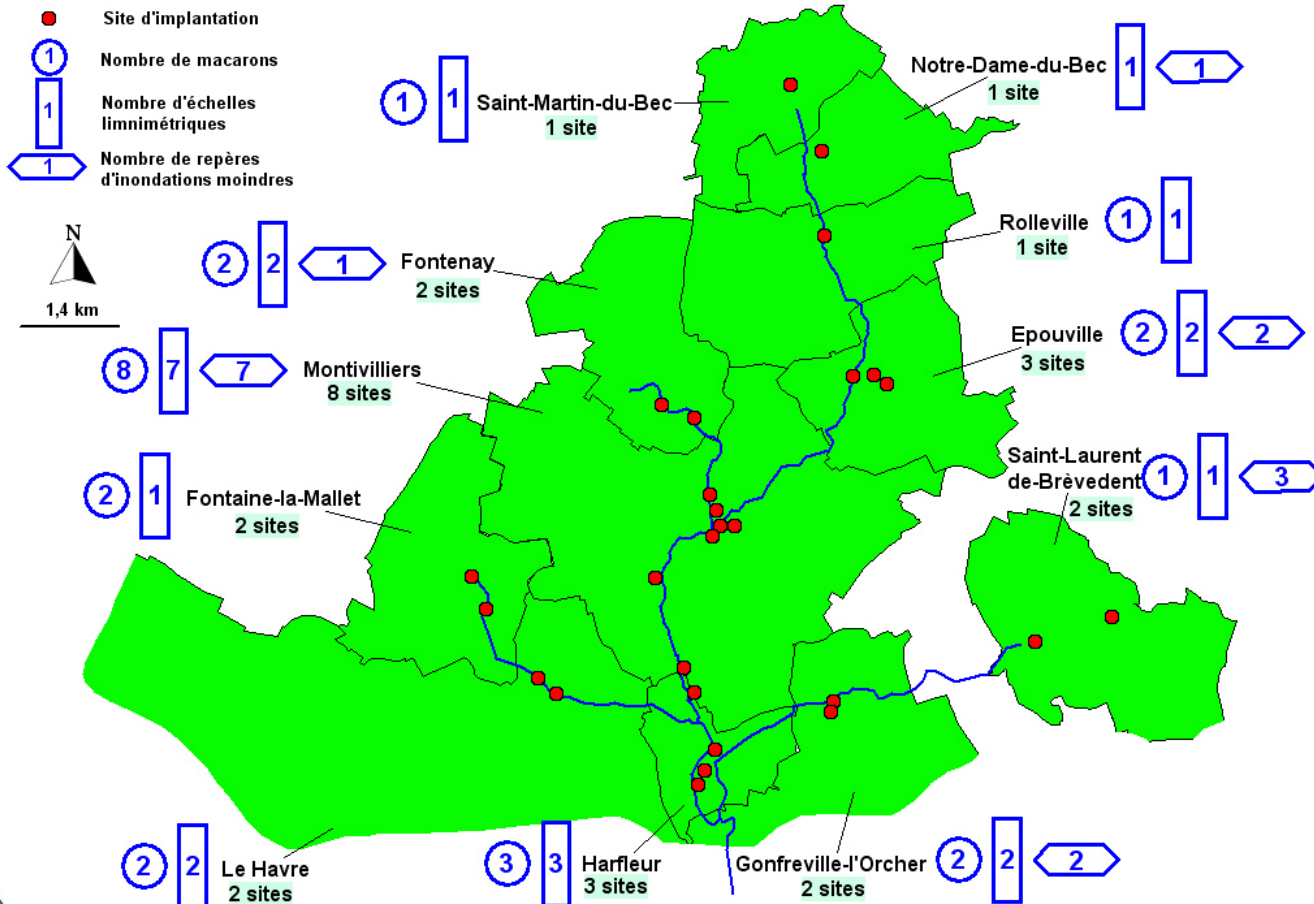
- Recensement auprès des communes des bâtiments publics touchés par les inondations
- Collecte de témoignages, documents photographiques, marques de laisses de crue
- Sélection puis validation des sites d'implantation
- Nivellement, marquage et validation des cotes de crues
- Fabrication et fourniture de poteaux et des repères de crues
- Pose de poteaux et des repères de crues
- Localisation et nivellement des repères de crues
- Rédaction de fiches descriptives par site d'implantation



1 - Etablissement et mise en oeuvre d'un programme de pose de repères de crues historiques

Sites d'implantation des repères de crues

11 communes – 27 sites



24 macarons des plus hautes eaux connues



25 échelles limnimétriques



16 repères d'inondations moindres

1 - Etablissement et mise en oeuvre d'un programme de pose de repères de crues historiques

Fiches de renseignement remises aux mairies + prochainement accessibles par internet

SYNTHÈSE DES REPERES D'INONDATIONS MIS EN PLACE COMMUNE DE MONTVILLIERS
Programme d'Actions de Prévention des Inondations du bassin versant de la Lézarde

MONT1 - rue André Mesleard

| Date | Cote (m NGF) | Hauteur (m) |
|--------------|--------------|-------------|
| 27 août 2008 | 11,08 | 1,02 |
| 27 août 2008 | 11,08 | 1,02 |

MONT2 - R rue de Bréteuil

| Date | Cote (m NGF) | Hauteur (m) |
|--------------|--------------|-------------|
| 27 août 2008 | 12,17 | 1,11 |
| 27 août 2008 | 12,17 | 1,11 |

MONT3 - rue René Coty

| Date | Cote (m NGF) | Hauteur (m) |
|--------------|--------------|-------------|
| 27 août 2008 | 12,14 | 1,08 |
| 27 août 2008 | 12,14 | 1,08 |

MONT4 - 50 rue du Pont Calvaud

| Date | Cote (m NGF) | Hauteur (m) |
|--------------|--------------|-------------|
| 27 août 2008 | 11,08 | 1,02 |
| 27 août 2008 | 11,08 | 1,02 |

MONT5 - 11 place Abbé Pierre

| Date | Cote (m NGF) | Hauteur (m) |
|--------------|--------------|-------------|
| 27 août 2008 | 12,14 | 1,08 |
| 27 août 2008 | 12,14 | 1,08 |

MONT6 - centre commercial Grand Haine

| Date | Cote (m NGF) | Hauteur (m) |
|--------------|--------------|-------------|
| 27 août 2008 | 12,14 | 1,08 |
| 27 août 2008 | 12,14 | 1,08 |

Chemin d'Argile - 76133 EPOUVILLE
Téléphone : 02 35 55 06 95 - Fax : 02 35 24 51 28 - E-mail : smb.v.pointedecaux@wanadoo.fr

FICHE SYNTHETIQUE DE REPERE D'INONDATIONS
REPERE MONT5

Établi dans le cadre du Plan d'Actions de Prévention des Inondations du bassin versant de la Lézarde

Localisation

Département : Seine-Maritime
Commune : Montvilliers
Numéro INSEE : 76447
Adresse : 11 place Abbé Pierre

Identification du support : Façade de bâtiment
Références cadastrales : AN 0415
Coordonnées Lambert I nord : X = 444 940,9 Y = 207 109,0
Repérage : Mur du restaurant faisant face au bras inférieur de la Lézarde

Propriétaire du site : [Redacted]

Caractéristiques (référencées sur le repère IGN NN - 97)
Repère scellé le 25/01/2008 par la commune et le Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe de Caux

| Plus Hautes Eaux Connues* (signalétique à portée officielle) | | | | | | |
|--|--------------------|-----------------------------------|---------------------------|-----------------|-------------------------|-----------|
| Date | Cote (m NGF IGN69) | Hauteur d'eau (m) (sur le radier) | Nature de l'inondation | Matérialisation | Source d'information | Fiabilité |
| 20 juillet 1980 | 10,26 | 2,50 | Débordement de la Lézarde | Macaron | Photo de laisse de crue | Bonne |

| Autres inondations historiques* (signalétique à portée officielle) | | | | | | |
|--|--------------------|-----------------------------------|---------------------------|-----------------|-------------------------|-----------|
| Date | Cote (m NGF IGN69) | Hauteur d'eau (m) (sur le radier) | Nature de l'inondation | Matérialisation | Source d'information | Fiabilité |
| 1er juin 2003 | 9,98 | 2,20 | Débordement de la Lézarde | Losange | Photo de laisse de crue | Bonne |
| 25-26 décembre 1999 | 9,82 | 2,04 | Débordement de la Lézarde | Losange | Photo de laisse de crue | Bonne |

* Seules les informations concernant les Plus Hautes Eaux Connues doivent figurer dans le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs

Chemin d'Argile - 76133 EPOUVILLE
Téléphone : 02 35 23 56 95 - Fax : 02 35 24 51 28 - E-mail : smb.v.pointedecaux@wanadoo.fr



1 - Etablissement et mise en oeuvre d'un programme de pose de repères de crues historiques

Valorisation du programme de pose de repères d'inondations

- Rédaction d'un guide méthodologique
- Présentation de la démarche au Conseil Départemental de la Sécurité Civile
- Réunion de présentation de la démarche et diffusion du guide
- Inauguration des repères le 10/03/09



1 - Etablissement et mise en oeuvre d'un programme de pose de repères de crues historiques

Valorisation du programme de pose de repères d'inondations

- Participation au 3ème forum d'Information sur les RISques, Education et Sensibilisation (IRISE 3) le 6 novembre 2009
- Obtention du prix dans la catégorie « mémoire du risque »



2 - Plaquette d'information « *Risque inondation – anticipez, réagissez, évaluez pour réduire vos dommages* »

↳ Objectif : familiariser les habitants inondés à l'anticipation du risque inondation

▪ Contenu

- Rappel de ce qu'est le risque inondation
- Rappel des responsabilités de chacun vis-à-vis de ce risque
- Comment anticiper l'inondation
- Que faire pendant l'inondation
- Que faire après l'inondation

▪ Document validé par SIRACED PC, DDEA, Service Prédiction des Crues, CODAH, SYRILE

▪ Première diffusion auprès des élus et des associations d'inondés : novembre 2009

▪ Réunion publique avec intervention de professionnel de la gestion du risque : courant 2010



2 - Plaquette d'information « *Risque inondation – anticipez, réagissez, évaluez pour réduire vos dommages* »

Avant l'inondation l'anticipation (1)

Comment s'informer sur les risques ?

→ Où chercher l'information ?

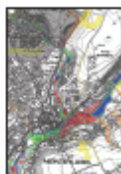
- Consulter en main les documents d'information sur les risques produits par le Maire et le Préfet ainsi que les arrêtés de reconnaissance de catastrophe naturelle de votre commune (consultables également sur le site internet <http://www.prim.net>).



DCRIM



PLU - Fontenay



PPRI - Montville



DCRIM - Gouville-Orcher

| Arrêtés de reconnaissance de catastrophe naturelle | | | |
|--|------------|------------|------------|
| N° de commune | Surface | Classe | Classe |
| 1110000000 | 1110000000 | 1110000000 | 1110000000 |
| 1110000000 | 1110000000 | 1110000000 | 1110000000 |
| 1110000000 | 1110000000 | 1110000000 | 1110000000 |
| 1110000000 | 1110000000 | 1110000000 | 1110000000 |
| 1110000000 | 1110000000 | 1110000000 | 1110000000 |
| 1110000000 | 1110000000 | 1110000000 | 1110000000 |
| 1110000000 | 1110000000 | 1110000000 | 1110000000 |
| 1110000000 | 1110000000 | 1110000000 | 1110000000 |
| 1110000000 | 1110000000 | 1110000000 | 1110000000 |

Arrêté CAT NAT - Harfleur



Etat des risques

Règlement de commune

- Consulter l'état des risques fourni par le vendeur ou le bailleur du bien dans lequel vous habitez (document disponible si la transaction a eu lieu depuis le 1er juin 2006 et si la commune est couverte par un Plan de Prévention des Risques).
- Visiter les repères de crues dont la liste et les implantations doivent figurer dans le DCRIM.
- Consulter les services publics : Préfecture, Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture, Intercommunalité, Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe de Caux.
- Interroger les élus, les associations d'inondés, les voisins, les « anciens » de la commune.
- Faire preuve de curiosité : expositions sur les inondations, réunions publiques, archives, reportages...

- Prévoir des dispositifs de protection temporaire
Favoriser l'étanchéité de la maison si la pression de l'eau est supportable par la structure du bâtiment (en général pour une hauteur d'eau inférieure à 1m).

- **Batardeau** : plaque à insérer dans une cornière pour bloquer l'entrée d'eau par les ouvertures (soigner l'étanchéité)
- **Sac de sable** : positionnement en quinconce pour dévier l'écoulement (étanchéité imparfaite, manipulation difficile).
- **Emballage** : installation d'un film plastique le long des murs extérieurs et d'un système de drainage (long à mettre en œuvre).
- **Obturation des aérations** : prévoir des couvercles permettant d'obturer temporairement les bouches d'aération situées sous le niveau des inondations.
- **Protéger la face des vérandas** situées dans l'axe du courant.



- Adapter les matériaux de construction à l'inondation
Pour équilibrer les pressions et éviter des dégâts sur la structure, l'eau doit pouvoir entrer dans l'habitation en occasionnant le moins de dommages possibles (en général pour une hauteur d'eau supérieure à 1 m).

| Utilisation | Conseillés | Déconseillés |
|----------------------------|---|--|
| Murs | Bricks hydrofugés, béton plein, doublage intérieur démontable et hydrofugé, drains extérieurs de fondation | Matériaux s'imbibent d'eau |
| Cloisons | Bricks pleines maçonnées, placo-plâtre hydrofugé, cloisons montées sur ossature métallique, cloisons maçonnées enduites | Plâtre, bois plaqué ou aggloméré, carton |
| Isolation | Isolants rigides : polystyrène, polyuréthane | Isolants minéraux : laine de verre, laine de roche |
| Revettements muraux | Papier-peint (séchage des murs facilité en le retirant), faïence | Peinture, revêtements plastiques (piègent l'eau dans les murs) |
| Sols | Carrelage, céramique | Moquette, parquet, sols plastiques avec sous-couche en mousse |
| Menuiseries | PVC, aluminium, acier, bois traité avec produit de protection | Bois non traité |

Matériaux recommandés également dans la configuration « dispositifs de protection temporaire » car l'étanchéité n'est jamais parfaite

Vous pouvez consulter le guide de la DRE Bretagne « Rendre son Habitat moins vulnérable aux inondations » sur internet : http://www.bretagne.equipement.gouv.fr/publique/Habitat_et_logement

- **Sécuriser les biens** : repérer un lieu et un itinéraire pour déplacer sa voiture et la mettre à l'abri, faire la liste hiérarchisée des objets à évacuer ou à mettre hors d'eau au moment de l'inondation (objets sentimementaux, substances polluantes, électroménager, hi-fi, meubles).
- **Préparer la protection temporaire** : mettre en réserve des objets utiles en temps d'inondation (cordes, câble, emballages, parpaings, sacs de sable, leviers), prévoir les dispositifs temporaires de protection et s'entraîner à les installer.

CF sites internet : <http://www.prim.net>, Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine et <http://www.inondation-lois.fr/> (guide d'habitation du PFMS)

↪ Objectif : Fournir des informations à la population pour lui permettre de développer sa culture de gestion des ruissellements et de gestion du risque

- Outil : Site internet du SMBV de la Pointe de Caux
- Arborescence :



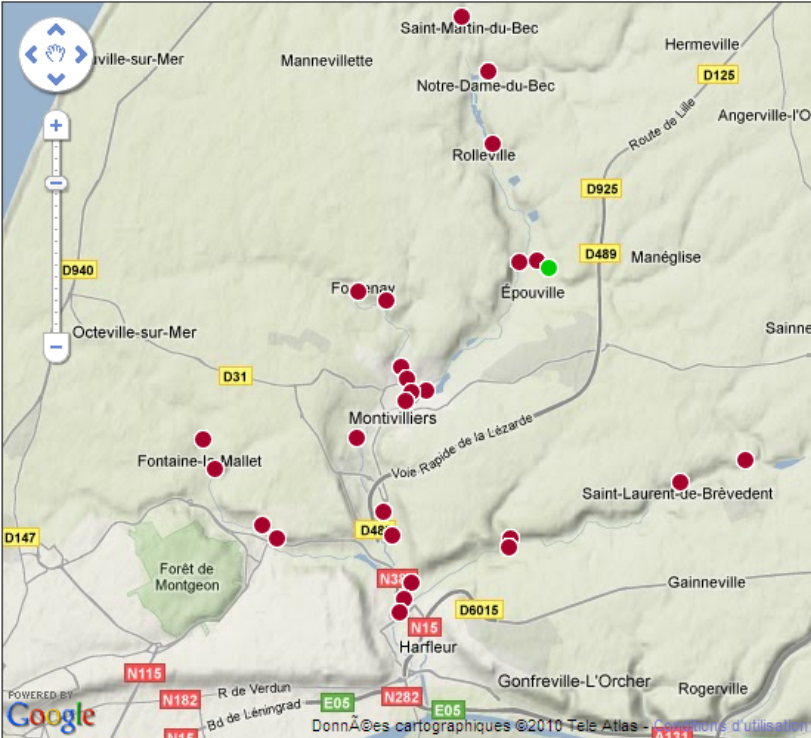
En cours de réalisation
Objectif : mise en ligne été 2010

3 - Informer sur le risque inondation par internet

http://smbv.netconception.com/ - Repères d'inondations - Syndicat Mixte des Bassins Versants de - Windows Internet Explorer

Repères d'inondations

- TOUS
- EPOUVILLE
- FONTAINE-LA-MALLET
- FONTENAY
- GONFREVILLE-L'ORCHER
- HARFLEUR
- LE HAVRE
- MONTIVILLIERS
- NOTRE-DAME-DU-BEC
- ROLLEVILLE
- SAINT-LAURENT-DE-BREVEDENT
- SAINT-MARTIN-DU-BEC



EPOUVILLE
Repères d'inondations

- 7 rue Henri Ternon
- Rue Henri Ternon
- Rue Roger Cuvelier

EPOUVILLE
Rue Roger Cuvelier


Nature: Ruissellement

Date des plus hautes eaux connues: 1 juin 2003

Altitude (m NGF) des plus hautes eaux connues: 33,46

Hauteur d'eau des plus hautes eaux connues: 44 cm sur trottoir

Documentation complémentaire
[Télécharger le fichier \(0.9 Mo\)](#)



Windows taskbar: démarrer, AREAS, A1.4..., 4 + R..., 12 - ..., A1.3..., SMBV..., Repè..., http..., FR, 18:15

3 - Informer sur le risque inondation par internet

Information et prévention - SMBV - Pointe de Caux - Windows Internet Explorer

http://smbv.netconception.com/web/information_et_prevention.html

Accueil | Contact | Actualités | Plan du site Recherche Ok

Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe de Caux

Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe de Caux

Information et prévention

L'information sur le risque d'inondation est un maillon essentiel de toute stratégie de prévention des inondations : elle s'intègre dans une démarche de sensibilisation et de responsabilisation que l'on appelle "**culture du risque**". Cette culture du risque permet de se préparer et de connaître la conduite à tenir face aux aléas.

Effectivement, quels que soient les efforts déployés par les services de l'Etat et par les collectivités territoriales pour satisfaire aux objectifs de protection contre les inondations, **le risque ne sera jamais éradiqué**. Les ouvrages de régulation des eaux de pluies, les digues de protection de quartiers d'habitations sont dimensionnés pour des pluies de fréquence rare, pouvant néanmoins être dépassées de manière sporadique voire exceptionnelle. Il n'est ni techniquement, ni financièrement possible d'assurer une protection absolue. C'est pourquoi **chacun doit rester acteur de sa propre sécurité**.

Bassin de rétention en surverse - Gonneville-la-Mallet - Nov 2009

- + Présentation
- + Territoire
- + Contrat
- + Ruissellement
- + Ressource en eau
- + **Info inondation**
 - o **Information et prévention**
 - o Documents de référence
 - o Communes et documents de référence
 - o Réduction de vulnérabilité
 - o Prévision et alerte
 - o Gestion de crise
- + Communication

démarrer

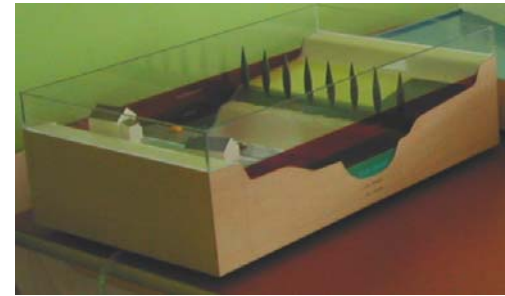
AREAS A1.4 - Out... 4 - Ruissell... 12 - Carte ... A1.3 Infor... SMBV Point... Information... FR 18:18

↳ **Objectif** : Communiquer sur la genèse des inondations et sur la gestion du risque

- 11 panneaux

- Présentant successivement l'eau sur Terre, les états de l'eau, le cycle naturel de l'eau, les pluies, l'infiltration et le ruissellement, le bassin versant et les facteurs influençant les écoulements, les types d'inondations avec une adaptation au territoire de la Pointe de Caux, les mesures de protection contre les inondations

- 3 maquettes + tests de perméabilité



Intervention à l'école de Gonneville la Mallet – Mai 2008

2 interventions faites dans les écoles de
Gonneville la Mallet (mai 2008) et de
Manéglise (juin 2008)

↳ Exposition scolaire et intervention dans les écoles

- Au cours du premier semestre 2009, intervention du SMBV auprès de :
 - 45 classes de cours moyen
 - réparties dans 19 écoles
- Octobre 2009, nouvelle consultation des écoles pour des interventions au premier semestre 2010
 - 38 classes de cours moyens + CP/CE1/CE2 dans cadre classes d'eau
 - réparties dans 16 écoles



↳ Intervention dans un projet thématique sur l'eau d'une session de stage de formation continue de l'IUFM en 2009 :

Présentation de l'expo, de la démarche de prévention des inondations dans la Pointe de Caux et visite d'aménagements.

(instituteurs en poste dans les écoles primaires de la région du Havre)

↳ Semaine du développement durable en 2010

Animation de l'exposition dans le cadre de la semaine du développement durable à Montivilliers : à destinations des centres aérés.



6 avril : animation orchestrée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Lézarde autour des ruissellements et présentation d'une exposition

↳ Objectif : Favoriser les rencontres et le dialogue entre associations d'inondés, élus et agriculteurs pour permettre la prise de conscience des attentes de chacun et de leurs contraintes

▪ Organisation de 3 rencontres en 2008 :

- première rencontre : 21 janvier 2008 à Hermeville
- deuxième rencontre : 19 septembre à Fontenay
- troisième rencontre : 21 novembre 2008 à Saint Laurent de Brévedent



Rencontre du 21 janvier 2008



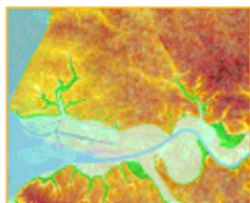
Rencontre du 19 septembre 2008



Rencontre du 21 novembre 2008

En complément la CODAH mène des actions auprès des élus communaux

(rappel intervention Pascal Mallet mai 2009)



Gestion globale des risques majeurs



La Communauté De l'Agglomération Havraise (CODAH)
17 communes = 255 000 habitants

Une compétence globale « Risques Majeurs »

Un outil : la Direction pour l'Information sur les Risques Majeurs (DIRM)

Assistance et conseils aux communes membres pour :

- l'information préventive des populations ;
- le recensement des risques ;
- l'élaboration des documents réglementaires ;
- la rédaction des plans d'intervention ;
- La gestion de l'alerte des populations (2002).

Une compétence thématique « Inondation »

Un outil : la Direction Eaux et assainissement

- Eau potable
- Eaux pluviales
- Eaux usées
- Inondations

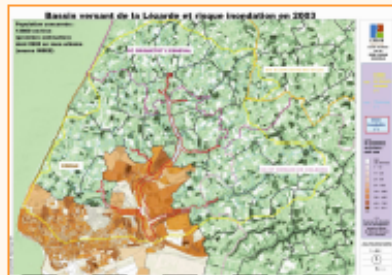
Direction pour l'information sur les risques majeurs

Aide à la gestion globale

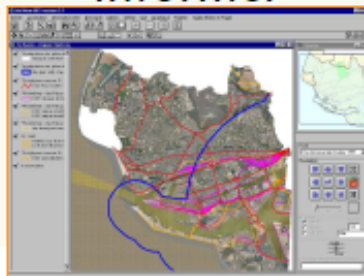


Informer

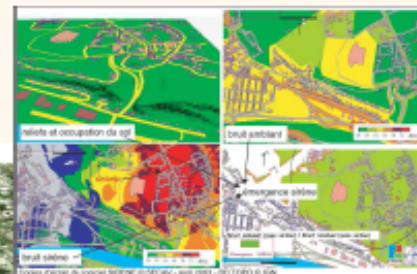
Evaluer



Ex: Inondation



Alerter



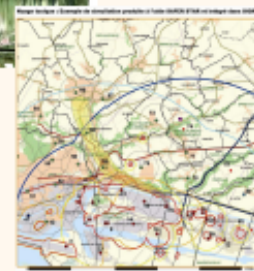
Ex: Modélisation de sirènes d'alerte

Prévenir

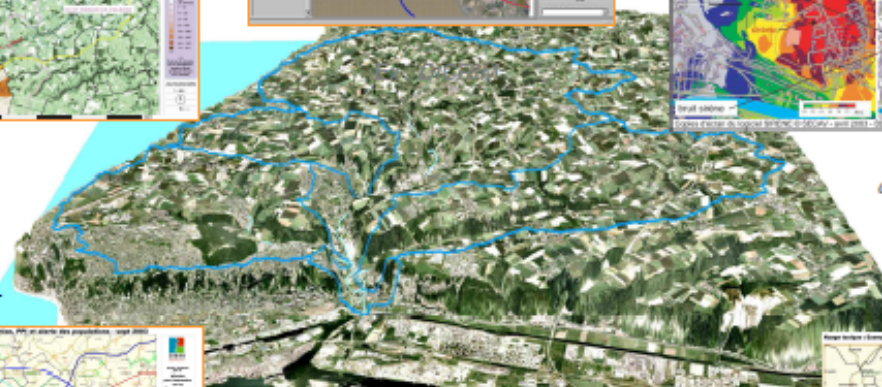


Ex: Le SCOT

Aider à la décision



Ex: Modélisation des accidents



Ex: Stages Crise et REX



Former

Dispositif de Veille et d'alerte 24h/24h Pour les communes



Veille Météo France 24h/24h



Astreinte CODAH 24H/24h



Relais vers les communes de la CODAH

Dispositif graduel 24h/24h:

- Mise en vigilance
- Mise en pré-alerte
- Mise en alerte

Pour compléter les dispositifs de prévention...



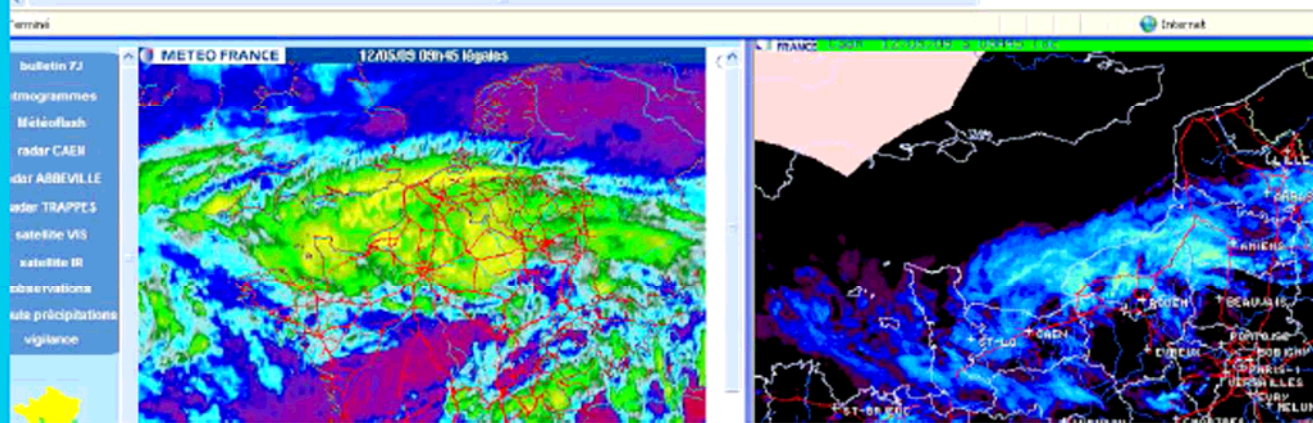
Surveillance Météo mise à disposition des communes



Météo France Prévision : aéroprogramme - Windows Internet Explorer
 http://www.meteo.fr/espace_clients/1242115057950_6462644902904167913/

- dernière mise à jour le 12/05/2009 07:32 UTC
 Station de référence : CAP-DE-LA-HEVE - 100m

| METEO FRANCE | Mardi 12/05/2009 | | | | | | Mercredi 13/05/2009 | | | | | | | |
|--------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| | 08h loc. | 11h loc. | 14h loc. | 17h loc. | 20h loc. | 23h loc. | 02h loc. | 05h loc. | 08h loc. | 11h loc. | 14h loc. | 17h loc. | 20h loc. | 23h loc. |
| Nébulosité | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● |
| Phénomène météorologique prévu | Pluie occasionnelle (0.00/0.00) | Pluie occasionnelle (0.20/0.00) | Pluie occasionnelle (0.20/0.00) | Pluie occasionnelle (0.20/0.00) | Raines isolées de pluie | Géles isolées (1.4/0.00) | Géles isolées (3.4/0.00) | Nuages prédominants (0.0/0.00) | Nuages prédominants (5.0/0.00) | Nuages prédominants (5.0/0.00) | Nuages prédominants (5.0/0.00) | Arénes occasionnelles (0.00/0.00) | Arénes occasionnelles (0.00/0.00) | Arénes occasionnelles (0.00/0.00) |



OBSERVATIONS, DONNEES HORAIRES DE PRECIPITATION ET CUMULS sur 24 heures en mm pour la CODAH

| Station \ Heure UTC | 08 | 09 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 00 | 01 | 02 | 03 | 04 | 05 | 06 | 07 | Cumul |
|---------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-------|
| Graphes | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| OCTEVILLE | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 1.8 | 5.6 | 7.4 |
| CAP-DE-LA-HEVE | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 2.8 | 6.8 | 9.6 |

OBSERVATIONS, PRECIPITATIONS QUOTIDIENNES ET CUMULS SUR 10 Jours en mm pour la CODAH

cumuls de 06 UTC jour J à 06 UTC jour J-1 (ou cumul temporaire (06 UTC J-1 et Heure en cours) entre 00 UTC et 06 UTC pour le jour J-1)
 Les données suivies par "*" sont des données prévues

| Station \ Date | 03/05/2009 | 04/05/2009 | 05/05/2009 | 06/05/2009 | 07/05/2009 | 08/05/2009 | 09/05/2009 | 10/05/2009 | 11/05/2009 | 12/05/2009 | Cumul |
|----------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------|
| Graphes | | | | | | | | | | | |
| OCTEVILLE | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1.8 | 10* | 11.8 |
| CAP-DE-LA-HEVE | 0.4 | 0.6 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2.8 | 10* | 13.8 |





LE CLASSEUR DES ELUS SUR LES RISQUES MAJEURS

Une édition

de la Communauté de l'agglomération havraise

250 pages, fiches pratiques, glossaire

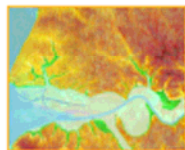
Une élaboration avec les élus



Une demande des élus :

Répondre aux questions fréquemment posées par les habitants sur les risques majeurs

- ➔ **Simplicité**
- ➔ **Concision**
- ➔ **Rigueur des informations**



Le classeur des élus, Exemple de fiche



Que faire pendant les alertes météorologiques ?

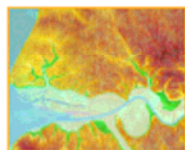
Le Maire est le relais d'information en direction des populations. Une procédure de vigilance et d'alertes existe (circulaire du 28 septembre 2007).

- **Météo-France** élabore et diffuse une **carte de vigilance** météorologique deux fois par jour, établie à partir d'un code de couleurs (vert/jaune/orange/rouge) indiquant les dangers potentiels associés aux conditions météorologiques prévues. Cette carte et les bulletins de suivi publiés régulièrement en période d'alerte orange ou rouge, sont disponibles en permanence sur le site Internet de Météo-France (www.meteo.fr).

- **Le Préfet informe les Maires** des communes concernées par les phénomènes météorologiques dangereux annoncés par l'envoi d'un fax ou, en cas d'extrême urgence, par la mobilisation des forces de l'ordre.

- **Le Maire prend des mesures de sécurité** : il doit se doter des moyens de réception (télécopteur) et s'assurer de la réception des fax à tout moment par des personnes responsables. Il appellera alors le Maire de sa commune directement auprès de la préfecture et des services de prévision, afin de prendre connaissance de l'évolution de la situation au plan départemental et des mesures de prévention à mettre en œuvre localement.

La CODAH s'est équipée d'un dispositif de prévision météorologique de pointe (images radar, images satellites, prévisionniste, site Internet, 24h/24) avec une estante, au service des communes. Cela permet de « suivre » en temps réel les dépressions en hiver et les cellules orageuses à risque les printemps pour mieux les connaître, mieux alerter les autorités et mieux s'en protéger.



Le classeur des élus, exemple de fiche

■ Le PPRI établi par l'Etat, c'est quoi et ça sert à quoi à l'échelle de ma commune ?

Le Plan de Prévention des Risques Inondations du bassin versant de la Lézarde vise à maîtriser l'avenir des risques et à corriger les situations délicates héritées du passé sur 33 communes dont 16 sur 17 de la CODAH.

L'avenir sous contrôle
Le PPRI délimite les secteurs inondables dans lesquels des servitudes d'utilité publique non indemnifiables devront être instituées. Elles peuvent interdire ou contraindre l'urbanisation nouvelle. Approuvé en 2007 (objectif), il comprend notamment une carte des zones.

Corriger certaines situations héritées du passé

Sur l'urbanisation existante, le PPRI peut prévoir :

- de manière exceptionnelle, des zones à rendre non bâties (promotion, acquisition amiable, expropriation),
- des zones dans lesquelles des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde seront prévues (refuge et évacuation dans les niveaux supérieurs d'un bâtiment par exemple).

Sur les autres espaces : le PPRI peut viser les constructions, ouvrages, espaces me ou en culture ou plantés.

Une méthode objective et concertée : le PPRI repose sur une méthode d'évaluation des risques et sur un principe d'élaboration en concertation avec les collectivités et les riverains (associations). Ces derniers sont associés durant l'élaboration du PPRI, au travers de réunions publiques, durant l'enquête publique (Bouchardou) mais également grâce aux avis des conseils municipaux.

La Forma©tion à gestion de crise



Objectifs

Permettre une compréhension des processus à l'œuvre lors d'une crise

ET

une connaissance des procédures de résolution de cette crise en Haute-Normandie.

PUBLIC

- Etablissements
- Fonctionnaires territoriaux
- Industriels
- Services de l'Etat

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Études de cas
- Mise en situation

Contenu

Jour 1

- La notion de crise
- La crise : nature et cheminement
- Le processus de gestion de crise
- Les (8) phases de la gestion de crise
- La cellule de crise
- La gestion de l'après-crise

Jour 2

- La maîtrise du risque industriel
- L'organisation de l'urgence en Haute-Normandie
- Les acteurs locaux de l'urgence

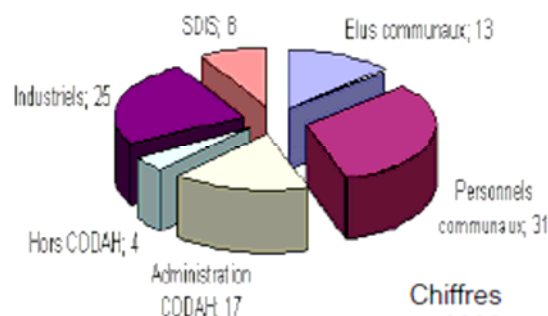
Jour 3

- 2 exercices de simulation :
animation matin : DIRM (qu'avez-vous fait ?)
animation après-midi : SIRAGED-PC (que feriez-vous ?)

Jour 4

- Simulation de crise
- Mise en situation
- Co-animation DIRM-SIRAGED-PC - SBIS
- Service technique -

Les 156 inscriptions
aux stages de Forma©tion à la gestion de crise
en %



Chiffres
2008



« La variété des stages et des participants fait que chacun apprend à connaître les autres acteurs et comprendre les rôles de chaque corps (pompiers, fonctionnaires, élus...). C'est un gage d'efficacité lors de future situation de crise. »

J.P. Lecoq, Vice-Président – Risques Majeurs – CODAH, Maire de Gonfreville-l'Orcher

Plans communaux de sauvegarde et intercommunalité

Appui à l'élaboration du
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Sur 17 communes de la CODAH :

10 PCS à faire (PPI : Plan Particulier d'Intervention - risques industriels)
6 communes ont un PCS arrêté par le maire (toutes PPI)
3 communes sont en cours de réalisation (dont 2 PPI)

+ 6 PCS quand le PPR Inondation
du bassin de la Lézarde sera approuvé

Une seule n'est pas concernée
par ces obligations PPI ou PPRI
(elle réalise actuellement
quand même son PCS).

PLAN INTERCOMMUNAL
DE GESTION DE CRISE :
formation/organisation/outils

